

RAPPEL : REPAS DES AÎNÉS : LE SAMEDI 8 FÉVRIER

Le repas offert aux aînés de la commune par la commission sociale de la mairie aura lieu le **samedi 8 février** au restaurant Le Salvérien à St Sauveur. Rendez-vous sur le **parking de la mairie à 11h30**.

COMPTAGE DES LIÈVRES RÉALISÉ DE NUIT LES 24-25 ET 26 FÉVRIER

Il s'agit d'une opération requise par la Fédération de chasse et organisée par l'ACCA de Notre Dame de l'Osier. Elle doit être obligatoirement menée de nuit.

Elle aura lieu les 24, 25 et 26 février.

Le principe consiste à prospecter un territoire le long d'un itinéraire préétabli en comptant le nombre de lièvres vus.

La prospection se fait en voiture ou en tracteur, à l'aide de projecteurs, sur les petites routes et chemins. Un-e secrétaire note les observations.

L'intérêt majeur de ce comptage étant de suivre les évolutions des populations, il importe absolument de respecter un protocole de réalisation très précis, afin qu'au fil des ans l'opération soit reconduite exactement de la même façon. On profite de ces comptages pour noter les observations de lapins, bécasses, prédateurs et cervidés.

Le comptage sera réalisé à bord d'un ou 2 véhicules. Les secteurs prospectés sont établis par la Fédération de chasse, ils seront affichés en mairie.



A noter donc pour les insomniaques ou les couche tard : si vous repérez un véhicule roulant à très faible allure avec des projecteurs, durant les nuits des 24, 25 et 26 février, pas de panique, il s'agit d'une opération officielle !

PERMANENCE DE MME LA DÉPUTÉE À VINAY

Sandrine Nosbé tient à nous informer de sa présence à **Vinay le jeudi 13 février de 16h à 18h, et le jeudi 27 mars de 16h à 18h** dans le cadre de sa permanence parlementaire à destination de nos administrés.

Elle se tiendra à disposition des habitantes et habitants de nos communes pour répondre à leurs sollicitations.

Sandrine Nosbé

Députée LFI - NFP de la 9ème circonscription de l'Isère

Commissaire aux Affaires économiques

Adresse postale: Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 PARIS SP 07 -

Permanence parlementaire, 11 rue Genevoise, 38500 Voiron

<https://sandrinenosbe.fr/>

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Jeu : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

LE PROJET DE BÂTIMENT DES HAUTES MOUILLES

Mi-janvier, nous avons reçu en mairie, de la part de 2 habitants des Hautes Mouilles, la proposition d'une lettre à publier dans l'Osier Flash de février. Cette lettre concernait le projet de construction du bâtiment CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole)/Commune.

Nous avons prévu de l'insérer dans le bulletin du mois de février (imprimé et distribué le samedi 1^{er} février). Mais nous n'avons pas eu à le faire, puisqu'au cours du weekend du 25-26 janvier, la lettre en question a été distribuée dans les boîtes aux lettres du village. A l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous ignorons les raisons de ce changement de mode de communication aux habitants, et nous sommes surpris de cette façon de faire.

De quoi parle-t-on exactement ?

Revenons donc sur le projet dont il est question dans cette lettre : un projet de bâtiment mutualisé entre la commune, pour réaliser les ateliers communaux, et la CUMA pour stocker du matériel agricole et installer une unité d'énoisage (cassage, énoisage et tri des cerneaux).

Projet qui a été évoqué publiquement lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier dernier, dans la partie qui concernait les projets à venir.

Vous pouvez trouver 2 photos ci-dessous.

La raison qui nous conduit à élaborer ce projet est malheureusement sans grand mystère. Si nous avions pu engager la construction du bâtiment technique communal à l'emplacement prévu initialement (près de l'école), nous l'aurions fait depuis longtemps. Nos employés communaux ont en effet un besoin devenu crucial, de ce bâtiment. Nous avons fait établir divers devis et engagé des recherches de financement. La conclusion est sans appel, la commune n'a pas les moyens financiers de supporter seule, les coûts de cette construction. C'est donc bien l'intérêt général qui nous amène à mutualiser cet investissement.

Il se trouve que les agriculteurs du village et des villages environnants, regroupés en coopérative, sont dans le même temps à la recherche d'un bâtiment suffisamment grand pour pouvoir y stocker leur matériel et installer une unité d'énoisage. Actuellement, ils louent un hangar à Chantesse et un local à Notre-Dame-de-l'Osier (photos ci-dessous). La possibilité de faire construire un tel bâtiment a été envisagée, mais aucune parcelle agricole n'est disponible. Alex Bricchet Billet, maire de notre commune, est adhérent de cette coopérative. Il est par conséquent bien au fait de cette recherche.

Par ailleurs, les agriculteurs de la CUMA ont le projet de valoriser la toiture du hangar agricole grâce au photovoltaïque : des entreprises proposent de disposer de toitures agricoles, afin de produire de l'énergie, et en contre- partie ils financent eux- mêmes la construction de la structure du bâtiment. Il y a bien sûr un reste à charge (terrassament, maçonnerie et habillage du bâtiment), mais qui représente un coût bien inférieur au coût initial.

Pour être éligible à ce type de projet, il est nécessaire d'être à proximité d'un transformateur et de disposer d'une surface minimale de toiture. Pour ce deuxième critère, c'est bien la mutualisation des 2 projets qui permet d'atteindre la surface requise.

De ces 2 projets coexistants est donc née l'idée innovante de mutualiser la construction afin d'en diminuer le coût de manière considérable, ce qui représente une véritable opportunité pour la commune.



●●● Bâtiment CUMA à Chantesse : 11m X 16m



●●● Casseuse à noix, énoiseuse, Algeco, total 2.5 m X 9m actuellement à Notre Dame de l'Osier

Vous avez dit transparence ?

Dès le début du projet, le maire est allé en personne à la rencontre des 2 riverains directs du projet, afin de leur en parler, avec les éléments dont il disposait à ce moment-là. Nous étions le 14 décembre dernier.

Il a renouvelé sa démarche le 24 décembre, lorsque nous avons eu vent des réticences autour du projet, afin de les entendre et de mieux les prendre en compte.

Fin décembre, le maire a proposé, toujours aux 2 riverains directs, de venir se faire une idée in situ du bruit généré par la casseuse à noix, en les amenant sur place, à l'heure de leur convenance. Ces 2 personnes ont décliné l'invitation.

On est donc loin du silence évoqué dans la lettre.

Un projet encore en cours d'étude

Concernant les dimensions et l'implantation du bâtiment, 4 scénarii ont été étudiés (de 729 à 1230m²). On s'oriente aujourd'hui vers un bâtiment le plus compact possible.

Concernant les inquiétudes quant au nombre d'engins agricoles qui seront amenés à traverser le village, nous sommes en train de réaliser une estimation, pour vous donner des chiffres précis. Sachez d'ores et déjà que le fonctionnement de la CUMA suppose que les engins ne reviennent pas systématiquement au bâtiment et passent le plus souvent d'une ferme à l'autre. Le trafic ne devrait donc pas augmenter de façon importante dans le village, et n'implique pas le transit de remorques de noix.

Il est vrai que certains endroits du village sont étroits et sans trottoir, mais cela n'est pas spécifique à ce projet. Des tracteurs ou autres engins passent régulièrement dans le village. Il ne serait venu à l'idée de personne de faire une pétition contre le passage du camion du laitier qui traversait le village, il y a encore quelques mois, tous les deux jours pendant 35 ans, pour monter à Bergerandière.

Concernant les craintes environnementales engendrées par le projet, nous aurons aussi des éléments précis à vous apporter, notamment sur la plantation de haies et la création d'un bassin de rétention.

Les craintes de nuisances sonores liées à l'activité de cassage des noix sont également prises en compte puisqu'il est prévu d'isoler phoniquement le local de l'unité d'énoisage.

Une réunion publique pour répondre à vos questions

Chaque projet nouveau suscite des interrogations et des inquiétudes, c'est légitime, normal, humain. Pour autant, il nous faut bien avancer, nous adapter aux contingences imposées par les impératifs budgétaires. La mission d'un conseil municipal élu par les habitants, pour représenter les habitants, est de gérer et administrer les affaires de la commune, dans l'intérêt général. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

Nous n'étions jusqu'à présent pas en mesure de prévoir une réunion d'information, tout simplement parce qu'il nous fallait au préalable avancer sur ce projet, notamment en termes de coût. Le dernier devis date du 27 janvier. Aujourd'hui, même si rien n'est encore acté, nous pouvons vous apporter des éléments d'information, et donc vous proposer une réunion publique.

Une réunion d'information publique aura lieu le samedi 15 février à 10 heures en mairie

A l'issue de cette réunion, des visites sur sites du bâtiment de stockage actuel ainsi que du local de l'unité d'énoisage seront proposées à tous les habitants intéressés.

En effet il fait bon vivre à Notre Dame de l'Osier. Rappelons néanmoins qu'un village rural où il fait bon vivre est un village où il y a de la vie, une école, de l'activité économique, une vie associative, des agriculteurs qui entretiennent le paysage et nous nourrissent. C'est aussi un village où on peut se parler posément. Ne nous laissons pas entraîner dans la division, sur la base d'informations approximatives et parcellaires.

Alors certes, Henry Ford, au début du 20^{ème} siècle affirmait que « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. ». Nous, équipe municipale, vous invitons, aujourd'hui, à venir chercher les informations à la source, cela nous semble être la base et le préalable de toute velléité de travail ensemble.



VŒUX 2025 NOTRE DAME DE L'OSIER LE 11 JANVIER 2025

En ce début d'année, il est naturel de prendre un moment pour réfléchir sur ce que nous avons traversé et envisager ce qui nous attend.

L'année 2024, comme un roman noir à rebondissements, nous a rappelé que l'histoire est faite de victoires et de défaites, de rires et de larmes, de jours gris et de quelques rares éclats de soleil. Entre les crises qui s'accumulent comme une pile de dossiers non classés sur mon bureau et les promesses d'un futur meilleur qui semblent se noyer dans la réalité de nos quotidiens, on se demande parfois si le vent de l'histoire souffle vraiment dans le bon sens. Les événements politiques, les tensions sociales, l'état de la planète... tout cela a de quoi nous donner le vertige. Si 2024 nous a appris quelque chose, c'est bien que tout va à une vitesse folle, un peu comme la succession des locataires à Matignon, mais qu'il est parfois difficile de savoir si c'est pour avancer ou reculer.

Parce qu'il faut bien l'avouer, 2024, ça n'a pas été de tout repos. Entre les alertes climatiques, les crises économiques, les conflits aux quatre coins de la planète, d'un côté. Des promesses de réformes et des petits calculs politiques qui ne font que rajouter à la confusion, de l'autre. Et au milieu de tout ça, nous, simples mortels, qui nous disons : « Bon, on fait quoi maintenant ? »

Mais comme toujours, l'humain trouve sa résilience dans les petits gestes. La solidarité, l'humour, ces moments suspendus où l'on se regarde, un sourire en coin, dans l'attente que le vent tourne. Certes, l'horizon est souvent nuageux, mais le regard porté sur ce qu'il reste à faire, peut être une véritable bouffée d'oxygène. Alors, mes vœux pour 2025 ? Qu'ils soient d'abord pour la clarté. Clarté de notre regard sur le monde, pour qu'il n'y ait plus de place pour l'indifférence. Clarté dans nos engagements, pour que la justice sociale et climatique ne soient pas des mots vides de sens. Clarté dans l'humilité, aussi, pour admettre que tout n'est pas acquis et que la vraie force réside dans la capacité à remettre en question nos certitudes.

Alors, 2025, qu'est-ce qu'on en attend ? Eh bien, on attend de respirer, tout simplement. On attend de ne pas se faire écraser sous le poids des mauvaises nouvelles. On attend de retrouver un peu de légèreté dans ce monde qui parfois semble bien trop lourd. Oui, on attend qu'on nous file un peu de répit pour se remettre à rêver, à créer, à oser. Parce qu'après tout, la seule chose qui peut encore nous sauver, c'est de garder ce petit grain de folie qui nous fait avancer malgré tout.

Et si 2025 nous offrait un peu de légèreté ? Un souffle d'air frais dans un monde qui en manque parfois un peu, telle une blague bien placée au milieu d'une réunion sérieuse, comme sait si bien le faire notre ami Jean-Christophe. Un peu de poésie, comme quand Michel pousse la chansonnette pour détendre l'atmosphère, de convivialité, comme cette boîte de Haribo qui tourne inlassablement et jusqu'à épuisement pendant les réunions du conseil municipal. C'est le sens de ces petits détails qui fait toute la différence. Peut-être qu'en 2025, nous aurons enfin compris que l'espoir n'est pas une utopie, mais une nécessité.

Alors, à vous toutes et tous, je vous souhaite une année pleine de moments où l'on se sent vivant, où l'on se serre les coudes, où l'on rit aux éclats et où l'on avance, malgré tout. Une année où l'on choisit, de voir le verre à moitié plein. Parce que 2025, c'est peut-être l'année où l'on prendra enfin le temps de respirer, et de se dire qu'après tout, ce n'est pas si mal, ce qui nous attend.

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année, et je tenais à prendre un moment pour adresser à Chloé notre secrétaire, à Sandrine, Valérie, Nicolas, Julien et Danièle secrétaire du syndicat scolaire intercommunal, mes plus sincères remerciements, non pas à travers un discours pompeux ou un excès de formules, mais simplement parce que vous le méritez, avec une vraie reconnaissance pour le travail que vous faites au quotidien pour nos enfants, pour notre village, pour nous tous.

Chacun d'entre vous, par son engagement, par son enthousiasme, par son savoir-faire, a contribué à faire de 2024 une année moins difficile qu'elle n'aurait pu l'être. Alors, en cette occasion des vœux, je tiens à vous dire merci. Merci pour votre professionnalisme, merci pour vos idées, merci pour votre présence. Merci surtout pour ce que vous êtes : une équipe exceptionnelle. Bonne année à vous tous, et encore merci, du fond du cœur.

VŒUX 2025 NOTRE DAME DE L'OSIER (SUITE)

A mes collègues du conseil municipal

Voilà une nouvelle année qui commence, et il me semblait essentiel, avant de parler de résolutions ou de projets, de vous adresser un simple, mais sincère message de reconnaissance et d'amitié.

2024, comme vous le savez, n'a pas été une année de tout repos. Nous avons dû faire face à des choix parfois difficiles, des discussions passionnées, des moments de doute aussi. Mais dans tout cela, ce qui m'a toujours impressionné, c'est votre engagement, votre écoute, et cette capacité à travailler ensemble, au-delà des divergences, pour l'intérêt de notre commune.

Chacun d'entre vous a apporté sa vision, son énergie, sa compétence, mais aussi son humanité. Et c'est cela, je crois, qui fait la richesse de notre équipe. Parce qu'au-delà des décisions, des débats et des réunions, il y a ces moments où l'on se comprend sans se juger, où l'on se soutient sans condition, où l'amitié et la confiance deviennent des moteurs aussi puissants que notre ambition collective.

Je vous remercie pour cette énergie que vous mettez à rendre notre village meilleur, pour vos idées parfois audacieuses, parfois simples, mais toujours généreuses. Merci pour ces échanges parfois vifs, mais toujours respectueux. Merci pour votre constance et votre fidélité à la mission que vous avez choisie. Et surtout, merci pour l'amitié, qui est, à mes yeux, l'âme même de ce que nous faisons ensemble.

Pour 2025, je vous souhaite avant tout de continuer à avancer ensemble, dans cette même solidarité, dans cette même détermination. Mais je vous souhaite aussi, et c'est important, de garder ce sens de l'humilité et du partage qui fait de notre équipe une équipe à la fois solide et humaine.

Ensemble, nous avons encore tant à accomplir. Mais je sais que, comme toujours, nous le ferons avec cœur, avec conviction et avec cette belle complicité qui nous lie.

Bonne année, chers amis, et gardons la flamme allumée, même dans la tempête.

Nous avons souhaité, dès le début, faire de ce mandat un mandat de transition. Une transition pour confier l'avenir à de nouvelles têtes, moins grises, mieux faites, pleines d'idées, d'envies et de rêves propres à une génération plus jeune. C'est pour cela que jeudi soir, Isalia a été élue première adjointe à la place de Michel qui a remis sa démission à Monsieur le Préfet pour lui céder sa place. Il en sera de même, dans quelques semaines pour le poste de troisième adjoint qu'occupe Sandrine. Ces décisions les honorent et je sais qu'elles n'ont pas été simples à prendre, malgré la volonté de préparer l'avenir.

Je me permets de retranscrire ce matin les sentiments qui m'ont habité jeudi soir. J'ai vécu ce moment, à la fois difficile, mais aussi plein d'espoir. Un moment plein d'émotion mais aussi plein de gratitude.

Michel c'est un engagement sans faille à l'intérêt général, une humanité rare, une bienveillance et une capacité d'écoute qui a permis de créer toutes ces années un véritable esprit d'équipe. Notre amitié, notre complicité s'est développée au fil du temps.

Depuis 20 ans, il a été un compagnon de route indispensable, un ami précieux, un frère de cœur. Merci Michel !

Quant à Isalia, elle a tout de suite été une évidence pour l'équipe, la meilleure d'entre nous, une bosseuse qui maîtrise parfaitement tous les outils numériques. Elle a une capacité d'analyse et de réflexion que je lui envie. J'ai beaucoup de plaisir à travailler avec elle. Beaucoup de dossiers n'auraient pu aboutir sans son aide.

L'année à venir ne sera pas moins exigeante. Les défis que nous avons rencontrés ne disparaîtront pas par magie. Toutefois, il est essentiel de ne pas perdre de vue l'espoir qui naît de notre capacité à nous relever ensemble. L'espoir est le moteur de l'action, et c'est en continuant de nous battre pour la justice, pour l'égalité, pour l'écologie, pour la paix que nous pourrions redonner un sens profond à notre engagement individuel et collectif.

Alors, en ce début d'année, je vous réitère, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte des moments de sérénité, des rencontres enrichissantes, et surtout, qu'elle soit l'année du renouveau, du changement positif, du courage face aux incertitudes, et de la persévérance face aux défis.

Restez solidaires, restez optimistes, et ensemble, faisons de 2025 une année où l'humanité trouvera de nouvelles voies pour un avenir meilleur.

Alex Brichet-Billet

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024**• Convention déchèterie**

Les communes sont concernées par la nouvelle réglementation mise en place par Saint Marcellin Vercors Isère Communauté pour l'accès aux déchèteries du territoire par les professionnels.

Le maire présente au conseil le projet de convention que chaque commune doit signer avec SMVIC sur les conditions d'accès aux déchèteries.

Après avoir eu confirmation de la gratuité pour les communes, le conseil autorise le maire à signer cette convention avec SMVIC.

• Boucle cyclo touristique

Le Département a tracé six boucles cyclo touristiques dans le territoire du Sud Grésivaudan.

La commune est concernée par la boucle n°3 « circuit aux portes des Chambarans » dont l'itinéraire traverse une partie de la commune, mais pas le centre du village.

Le Département propose la signature une convention avec les communes concernées.

Le conseil regrette que cette boucle ne traverse par le centre village mais autorise cependant le maire à signer cette convention avec le Département.

• Modification temps de travail agent cantine

Le conseil accepte la proposition du maire de modifier le contrat de travail de Valérie SATIN qui assure la surveillance et le service de la cantine scolaire.

Les horaires annualisés passeront à 13 heures par semaine à partir du 1^{er} octobre 2024.

**AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2024****• Demande de subventions suites aux événements du 25 juin 2024**

Suite aux dégâts occasionnés par les fortes pluies du 25 juin 2024, la commune fait partie de la liste des communes identifiées par l'arrêté du 23 septembre 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Un inventaire des dégâts et une préconisation de travaux ont été réalisés par le service de restauration des terrains en montagne (RTM) et par les services de la communauté de communes.

Le montant total des devis demandés aux entreprises MANDIER et CHAMBARD pour la réalisation de ces travaux s'élève à 114 652,21 € HT.

Le maire propose d'effectuer les demandes de subventions suivantes :

- 30 % à l'Etat au titre de la DETR soit 34 395 €.

- 40 % au département soit 45 860 €.

Le reste à charge pour la commune sera de 34 397,21 €.

Le conseil autorise le maire à déposer ces demandes de subventions.

Le maire tient à remercier les agriculteurs de la commune qui se sont spontanément mobilisés pour dégager les voies. Il remercie également l'entreprise MANDIER qui est intervenu dès le lendemain pour la réalisation de travaux en urgence.

- **Participation au contrat de prévoyance pour les agents communaux**

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer pour leurs agents au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire « prévoyance » (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès).

Le centre de gestion a conclu pour le compte des collectivités une convention de participation pour le risque « prévoyance » avec le groupement COLLECTEAM/ALLIANZ VIE à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le conseil décide d'adhérer à cette convention et de fixer à 17,50 € brut par agent et par mois la participation financière de la commune à cette assurance.

- **Vente ancien foyer communal**

La vente de l'ancien foyer communal à PLURALIS au prix de 75 000 € a déjà été décidée par délibération en date du 13 décembre 2022.

Pour la réalisation de la vente le notaire demande le déclassement du domaine public du bâtiment. Le conseil est favorable au déclassement du domaine public de ce bâtiment qui n'est plus affecté à l'usage du public.

- **Adhésion pour gestion du cimetière**

Le maire fait part au conseil du besoin de gérer le cimetière de la commune de manière informatisée. Il propose d'adhérer par l'intermédiaire de la communauté de communes au module de gestion NEXT'CIM du groupe SIRAP.

Le conseil accepte cette proposition.

- **Convention de déneigement 2024/2025**

Une convention pour assurer le déneigement de la commune est nécessaire chaque année. Le déneigement de l'ensemble de la commune est assuré par Gérard Amieux sur les bases suivantes :

- un forfait d'astreinte de 250 € mensuel pour les mois de décembre, janvier, février et mars,
- des vacations horaires d'intervention de 60.00 € de l'heure,
- Une majoration pour dimanche et jours fériés de 6.00 € de l'heure.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à signer cette convention avec Gérard Amieux

- **Convention mutualisation des camions de curage**

Accord du conseil pour la signature d'une convention entre la communauté de communes et la commune concernant les modalités de mise à disposition des deux véhicules de curage du service eau et assainissement de la communauté de communes.

- **Devis travaux basilique**

Acceptation du devis de l'entreprise E.M.H d'un montant de 6 700 € HT pour la réparation des corniches en béton de la basilique dont des morceaux se sont détachés.

- **Devis élagage**

Acceptation du devis de l'entreprise Auprès de l'Arbre d'un montant de 490 € HT pour la taille de tilleuls.

- **Modification de contrat**

Accord du conseil pour la modification du temps de travail de Sandrine RIVERO qui assure l'entretien de l'école.

PERMANENCES HABITAT 2025 PRATIQUES ET GRATUITES

Besoin d'un avis, d'un conseil ou d'un accompagnement ? Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre disposition des permanences habitat prises en charge par la collectivité pour répondre au mieux à vos attentes.

INFOS JURIDIQUES :

Pour mieux répondre aux besoins des propriétaires et des locataires, les juristes de l'ADIL offrent des conseils juridiques sur tous les aspects financiers et fiscaux relatifs au logement.

Animation : ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement)

SAINT-MARCELLIN;

Maison de l'intercommunalité - 7 rue du Colombier Jour : 1er jeudi de chaque mois Horaires : 10h - 13h Prise de RDV au : 04 76 53 37 30

ARCHITECTE CONSEIL :

Un projet de construction, d'extension et de réhabilitation ? L'architecte conseil du CAUE vous oriente vers un projet architectural qui s'adapte au mieux à l'environnement existant. Animation : CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement)

SECTEUR SAINT-MARCELLIN. Sur le lieu du projet

Jour : 2ème , 3ème et 4ème vendredi du mois

Horaires : à partir de 13h Prise de RDV au : 04 76 38 45 48

SECTEUR VINAY; Sur le lieu du projet

Jour : 3ème lundi du mois Horaires : à partir de 14h

Prise de RDV au : 04 76 38 45 48

INFO ENERGIE - France Rénov'

Le service Info Énergie propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction. Isolation, ventilation, énergie solaire, bois énergie, aides financières... Les conseillers sont disponibles par téléphone ou sur rendez-vous pour vous apporter un accompagnement personnalisé sur tous les sujets en lien avec l'énergie.

Animation : AGEDEN

SAINT-MARCELLIN; Maison de l'intercommunalité - 7 rue du Colombier Jour : 1er et 4ème jeudi de chaque mois Horaires : 13h30 - 17h30 Prise de RDV au : 04 76 14 00 10 ou : infoenergie38.org

VINAY; Pôle multiservices - 3, av Brun Faulquier Jour : 2ème lundi de chaque mois Horaires : 13h30 - 17h30

Prise de RDV au : 04 76 14 00 10 ou : infoenergie38.org

ADAPTATION DU LOGEMENT

Ces permanences sont destinées à accompagner les propriétaires aux ressources modestes, occupant leur logement, dans un projet d'adaptation (perte d'autonomie : remplacement d'une baignoire par une douche, pose de rampe...) ou d'économie d'énergie (isolation thermique, changement du mode de chauffage...).

Animation : SOLIHA

SAINT-MARCELLIN; Maison de l'intercommunalité - 7 rue du Colombier Jour : 1er jeudi de chaque mois de 14h - 16h30 3ème jeudi des mois impairs de 14h-16h Prise de RDV au : 04 76 47 82 45

VINAY; Mairie de Vinay / Salle des fêtes Jour : 3ème jeudi des mois pairs Horaires : 14h - 16h Prise de

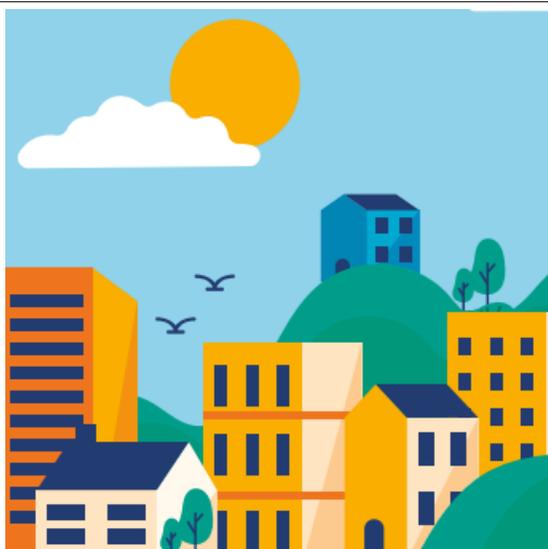
RDV au : 04 76 47 82 45

Retrouvez toutes les infos sur ces permanences sur le site internet de l'interco :

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/urbanisme_habitat/permanences

Et retrouvez le calendrier des permanences 2025 en page suivante

Calendrier des permanences.
**CONSEIL JURIDIQUE - AMÉLIORATION ACCOMPAGNEMENT
 - CONSTRUCTION RÉNOVATION - LOCATION - ÉNERGIE**



	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
INFOS JURIDIQUES - ADIL												
SAINT-MARCELLIN Jeudi : 10h - 13h RDV : 04 76 53 37 30	2 janv.	6 févr.	6 mars	3 avr.	-	5 juin	3 juil.	-	4 sept.	2 oct.	6 nov.	4 déc.
ARCHITECTE CONSEIL												
SECTEUR PONT-EN-ROYANS Lundi : à partir de 14h30 RDV : 04 76 36 03 09	13 janv.	10 févr.	10 mars	14 avr.	12 mai	10 juin	15 juil.	-	8 sept.	13 oct.	10 nov.	8 déc.
SECTEUR SAINT-JUST-DE-CLAIX Lundi : à partir de 8h30 RDV : 04 76 38 45 48	20 janv.	17 févr.	17 mars	22 avr.	19 mai	16 juin	21 juil.	-	15 sept.	20 oct.	17 nov.	15 déc.
SECTEUR SAINT-MARCELLIN Vendredi : à partir de 13h RDV : 04 76 38 45 48	10 janv.	14 févr.	7 mars	11 avr.	9 mai	13 juin	11 juil.	-	12 sept.	10 oct.	14 nov.	12 déc.
	17 janv.	21 févr.	14 mars	18 avr.	16 mai	20 juin	18 juil.	-	19 sept.	17 oct.	21 nov.	19 déc.
	24 janv.	28 févr.	21 mars	25 avr.	23 mai	27 juin	25 juil.	-	26 sept.	24 oct.	28 nov.	-
SECTEUR SAINT-ROMANS Lundi : à partir de 8h30 RDV : 04 76 38 45 48	27 janv.	24 févr.	24 mars	28 avr.	26 mai	23 juin	28 juil.	-	22 sept.	27 oct.	24 nov.	-
SECTEUR VINAY Lundi : à partir de 14h RDV : 04 76 38 45 48	20 janv.	17 févr.	17 mars	28 avr.	19 mai	16 juin	21 juil.	-	15 sept.	20 oct.	17 nov.	15 déc.
INFO ÉNERGIE - France Rénov'												
SAINT-MARCELLIN Jeudi : 13h30 - 17h30 RDV : 04 76 14 00 10	9 janv.	6 févr.	6 mars	3 avr.	15 mai	5 juin	3 juil.	-	4 sept.	2 oct.	6 nov.	4 déc.
	23 janv.	27 févr.	27 mars	24 avr.	22 mai	26 juin	24 juil.	-	25 sept.	23 oct.	27 nov.	18 déc.
VINAY Lundi : 13h30 - 17h30 RDV : 04 76 14 00 10	13 janv.	10 févr.	10 mars	14 avr.	12 mai	16 juin	21 juil.	-	8 sept.	13 oct.	10 nov.	8 déc.
ADAPTATION DU LOGEMENT - SOLIHA												
SAINT-MARCELLIN Jeudi : 14h - 16h30 RDV : 04 76 47 82 45	9 janv.	6 févr.	6 mars	3 avr.	15 mai	5 juin	3 juil.	-	4 sept.	2 oct.	6 nov.	4 déc.
SAINT-MARCELLIN Jeudi : 14h - 16h RDV : 04 76 47 82 45	16 janv.	-	20 mars	-	22 mai	-	17 juil.	-	18 sept.	-	20 nov.	-
VINAY Jeudi : 14h - 16h RDV : 04 76 47 82 45	-	20 févr. Salle CCAS 5 ^e étage mairie	-	17 avr. Salle CCAS 5 ^e étage mairie	-	19 juin Salle CCAS 5 ^e étage mairie	-	-	-	16 oct. Salle 1 au-dessus salle des fêtes	-	18 déc. Salle 1 au-dessus salle des fêtes

LES INFOS DES COULMES

Dans Les Coulmes, station nordique intercommunale, à environ une demi-heure de route de Notre Dame de l'Osier, la saison hivernale 2024-2025 tient toutes ses promesses avec la neige au rendez-vous dès la mi décembre.

Après un premier week-end d'échauffement les 14 et 15 décembre dernier, le domaine nordique a été ouvert tous les jours des vacances de Noël.

Il reste ouvert tous les jours, de 9h à 17h. Accès possible depuis Presles et Rencurel. Idem pour les foyers de ski de fond de Presles et Rencurel.

L'accès aux pistes de ski de fond et aux pistes multi-activités (raquettes, balade à pied, luge) est possible depuis les deux portes d'entrée du domaine nordique : le Belvédère (Rencurel) et Patente (Presles, Malleval-en-Vercors).



Le domaine nordique des Coulmes, c'est au total :

45 km de pistes de ski de fond, tracées en classique et skating.
20 km de pistes multi activités : balade à pied, luge, raquette, ski de fond...

Plus d'infos :

Foyer de ski de Presles : 04 76 36 06 06

Foyer de ski de Rencurel : 04 76 38 96 61

2 rendez-vous à noter pour cette saison d'hiver :

-Venez oser le Nordic ! : le samedi 22 février dans Les Coulmes, côté Presles

Nordic Isère et les domaines nordiques de l'Isère, vous offrent une découverte de la glisse nordique : alternatif, skating, nocturnes, biathlon...

Pendant une heure tout est offert :

Encadrement par des athlètes de haut niveau, Matériel prêté : Ski, chaussures, bâtons, Espaces aménagés et Sécurisés par des pisteurs secouristes.

Inscrivez-vous dès maintenant

Sur **Isère outdoor** rubrique Osez le Nordic : <https://isereoutdoor.fr/fr/page/120>

-« Carnaval des Coulmes » : à Patente le dimanche 2 mars à partir de 14h (gratuit) : venez skier déguisés !

-Possibilité de louer du matériel au foyer pour participer

Côté ski alpin : après avoir bénéficié d'un bon enneigement pendant toutes les vacances de Noël et une partie du mois de janvier, le domaine a dû fermer faute de neige.

Ouverture en fonction de l'enneigement.

L'accès aux pistes de ski alpin se fait au Col de Romeyère.

Le snack du Col de Romeyère :

Situé au cœur de la station des Coulmes, le **Snack du Col de Romeyère** vous accueille pour une expérience conviviale et savoureuse.

Que vous soyez amateur de glisse, randonneur, ou simplement en balade, ce snack est l'endroit parfait pour reprendre des forces.

En zone de montagne, les véhicules doivent être équipés pour l'hiver : pneus hiver ou dispositifs antidérapants amovibles (chaînes ou chaussettes) dans le coffre.

SESSIONS FORMATION BAFA

Dans le cadre des objectifs du PEDTI du territoire, St-Marcellin Vercors Isère Communauté organise en partenariat de l'organisme de formation Les Francas, une session de formation générale au BAFA du 22 au 30 avril 2025 (sauf dimanche 27/04) au lycée Bellevue à St-Marcellin en externat.

Cette formation est ouverte aux agents communaux et associatifs ainsi qu'aux jeunes du territoire SMVIC intéressés par le métier d'animateur.

Le coût de la formation est de 490€ (formation et repas compris). Plusieurs aides financières sont possibles selon la situation de la personne (au minimum 200€/personne).

Les inscriptions des jeunes du territoire se font auprès du service PIJ ou des Francas (cf Flyer ci-contre)

L'inscription définitive fera l'objet d'un **envoi de tous les documents adressés avant 20 février.**

N° de tel pour tout renseignement : 06 81 88 90 94
Dossier d'inscription disponible en mairie

JOURNÉES PORTES OUVERTES DU LYCÉE AGRICOLE DE LA CÔTE SAINT ANDRÉ

PORTES OUVERTES 2025

Lycée Agricole de La Côte St André de la 2^{de} GT jusqu'au bac +3.
Vendredi 14 mars – 16h/19h
Samedi 15 mars – 08h30/12h30

TOUTES CLASSES

Vendredi 14 mars 2025
de 16h à 19h

Samedi 15 mars 2025
de 8h30 à 12h30

L'AVENTURE
DU VIVANT

Enseignement supérieur
BTS / Licence Pro - Voie scolaire & apprentissage

Enseignement professionnel agricole
Bac Pro - Voie scolaire, apprentissage & formation continue

Enseignement général et technologique
Seconde / Bac général (Sciences-Expérimental, Maths, Physique-Chimie / Bac Techno STAV

Natur
Académie

La Côte
Saint-André
enseignement agricole public



<http://formagri38.fr>

LYCÉE AGRICOLE DE LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ

04 74 20 40 77

OFFRE D'EMPLOI

Poste de policier municipal (h/f) à Vinay

Emploi permanent : vacance de poste suite à une mutation vers une autre collectivité. Temps complet : 35 h
Description du poste à pourvoir : Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population.

PROFIL RECHERCHE : Formation/diplôme : - Permis B obligatoire - Agrément et assermentation ;

-Formation Initiale d'Application souhaitée / - Date limite de candidature 13/03/2025

-Date prévue du recrutement 20/03/2025

-Modalités de candidature : • Candidature à adresser à : Monsieur Le Maire de Vinay – 7 Place de l'Hôtel de Ville –

-38470 VINAY ou à mairie@vinay.fr. Pour des questions concernant les missions du poste, contacter :

• David LAURENT, responsable de la Police Municipale, par téléphone au 0476367037 ou par mail policemunicipale@vinay.fr Pour des questions concernant la procédure de recrutement, contacter :

• Le service des ressources humaines, par téléphone au 0476367037 ou par mail : rh@vinay.fr

Plus d'info concernant cette offre d'emploi disponibles en mairie

ALERTE CHENILLES PROCESSIONNAIRES : INFORMATION « URGENCES VÉTÉRINAIRES »

A chaque nouveau printemps, les urgences vétérinaire croulent sous le nombre croissant de **chiens et chats victimes des chenilles processionnaires**.

Pourtant, la chenille n'est **dangereuse qu'une seule fois par an**, à la sortie de l'hiver. En dehors de leur migration, ces larves restent dans leurs cocons, perchés à plusieurs mètres du sol dans les branches des pins et sapins.

C'est pendant cette hibernation que vous allez pouvoir **lutter efficacement contre leur présence dans vos jardins et espaces publics** et éviter les futurs drames printaniers.

Nous vous présentons **les meilleurs moyens de lutte contre les chenilles processionnaires**.

ELIMINER LES COCONS, C'EST MAINTENANT !

Il existe plusieurs mesures de luttés contre les chenilles. Pour éviter la ponte des papillons, vous pourrez **utiliser des pièges à phéromones**. Mais une fois vos pins et sapins contaminés, seules **la capture et destruction de la chenille** seront efficaces.

REPÉRER LES COCONS DE CHENILLES

Le papillon *Thaumetopoea pityocampa* ne vit que 24h... juste le temps pour lui de trouver un pin dans son environnement proche et d'y pondre des oeufs pour assurer sa descendance. Tout le reste du cycle de cet insecte se passe au stade larvaire, sous forme de chenille.

A l'éclosion, les jeunes larves se regroupent pour tisser un cocon, à l'extrémité de la branche où elles sont nées. Au fil de l'automne et de l'hiver, les cocons forment de grosses boules de soie de la taille d'un melon, dans les branches des pins, très facilement identifiables.

C'est à cet instant que **les chenilles sont les plus vulnérables** et que vous allez pouvoir intervenir, et plus précisément au mois de janvier.

COMMENT ÉLIMINER LES COCONS DE CHENILLES ?

Pour vous débarrasser des chenilles processionnaires, vous n'avez pas le choix, vous devez les éliminer.

Pour cela, voici la marche à suivre pour récupérer les cocons :

Equipez-vous de gants et habillez-vous de manière à ne laisser apparaître **aucune zone de peau**

A l'aide d'une échelle et d'un sécateur, **couper les extrémités des branches** contaminées par un cocon en laissant environ 50cm de branches avec le cocon.

Évitez de laisser tomber le cocon à terre, posez le délicatement dans une brouette ou un conteneur poubelle

Une fois les cocons récupérés, **vous pouvez les brûler**, seul moyen efficace et sécurisé d'éliminer les chenilles.

ET POUR LES COCONS INACCESSIBLES...?

Si des cocons sont hors de portée et ne peuvent être atteints, vous devrez **avoir recours au piégeage des chenilles** à leur descente du pin.

En pratique, vous devez acheter un **piège à chenilles processionnaires**, composée d'une gouttière qui se fixe autour du tronc et d'un sac de collecte qui récupère les chenilles. Le sac est rempli de terre pour simuler l'arrivée sur le sol et permettre aux chenilles de s'y enfouir.

Une fois collectés, **les pièges sont là aussi éliminés**.

Pour retrouver cet article dans son intégralité : <https://www.urgences-veterinaires.fr/le-blog-3115-chenilles-proceSSIONNAIRE-1-mois-pour-eliminer-les-cocons>

Les urgences vétérinaires c'est quoi ?

3115, numéro d'urgence vétérinaire gratuit

Depuis un téléphone fixe ou depuis un mobile (tous opérateurs confondus), [l'appel au 3115 Urgences Vétérinaires est gratuit](#).

Le 3115 Urgences Vétérinaires est un **numéro national** privé, propriété de la [société vétérinaire Emergence](#), inscrite au tableau de l'Ordre National des Vétérinaires, sous le numéro 506698.

Grâce au 3115, nous souhaitons **simplifier et fluidifier** votre accès à une information claire et professionnelle, des soins d'urgence de qualité et un [vétérinaire de garde à proximité de chez vous](#).

Retrouvez toutes les info sur le site : www.urgences-veterinaires.fr



LE CHALET DE JALYBOU

06 29 21 50 99

lechaletdejalybou@orange.fr

DEUX SOIRÉES PIZZAS AU CHALET DE JALYBOU : 7 ET 8/02

Fabrice et Sandrine RIVERO

380 Route de Combe Bougey

38470 Notre Dame de l'Osier

Chers clients,

Nous vous proposons deux soirées pizzas le
Vendredi 7, samedi 8 février

N'hésitez pas à passer commande **par sms** au **06 29 21 50 99** dès que possible nous vous répondrons pour valider la commande.

PS : si vous souhaitez recevoir les nouvelles du chalet, n'hésitez pas à nous transmettre votre mail.

Au plaisir de vous voir au chalet ! Merci de votre fidélité !

Sandrine et Fabrice

PIZZAS BASE SAUCE TOMATE

4 fromages : chèvre, roquefort, emmental, mozzarella	11,90€
Royale : jambon, champignons, emmental, mozzarella	11,00€
Pizza papa : champignons, jambon, chèvre, emmental, mozzarella	11,90€
Burger : bœuf haché, cheddar, sauce burger, emmental, mozzarella	11,80€
Végétarienne : aubergine, poivrons, fond d'artichaut, emmental, mozza	11,80€

PIZZAS BASE CREME

Indienne : poulet, curry, champignons, emmental, mozzarella	11,60€
Alex : bacon, jambon cru, jambon blanc, raclette, emmental, mozzarella	12,00€
Cow boy : poulet, bœuf haché, sauce barbecue, emmental, mozzarella	12,00€
Osiérine : ravioles, St Marcellin, noix, emmental, mozzarella	12,20€
Jason : bacon, chèvre, beurre persillé, emmental, mozzarella	12,00€
Landaïse : magret de canard séché, fromage sec de brebis, pignons de pin, miel	12,20€



Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

TERO LOKO

UNE COMMISSION DÉDIÉE À L'ANIMATION

Depuis 6 ans, Tero Loko organise régulièrement des ateliers, projections, spectacles, temps de rencontres autour de repas, des marchés petits et grands.... L'association accueille des groupes extérieurs, des porteurs de projet, et participe à des temps forts avec les autres acteurs de la solidarité.

Toutes ces actions contribuent à faire vivre le territoire, et à diffuser les valeurs défendues par les personnes qui s'impliquent à Tero Loko : solidarité, accueil, écologie, pouvoir d'agir.

La nouvelle commission lancée fin janvier a pour objectif de poursuivre et diversifier les actions menées, d'en élargir le public cible, et d'accueillir au mieux toutes les bonnes volontés qui ont envie de s'impliquer dans le projet.

Alors n'hésitez pas à vous rapprocher de cette commission si vous avez une envie, un projet ou simplement de la curiosité !



●●● La première réunion de la commission animation et sensibilisation a rassemblé une dizaine de bénévoles

ATELIERS CUISINE ET CANTINE

Deux rendez-vous à noter au mois de février, les jeudi 6 et lundi 10, pour cuisiner ensemble des produits de saison, dans des recettes originales et collaboratives (10h-13h) puis déguster les bons petits plats préparés pour l'occasion (13h-14h).

Repas à prix libre.

Sur inscription : contact@teroloko.com

NOUVEAUTÉ AU MARCHÉ

À partir du mois de février, retrouvez au grand marché, le premier mardi du mois, la micro-ferme florale « La Belle et la Brouette ».

Claire, habitante de St Gervais, propose des compositions en fleurs séchées (en hiver) et fleurs fraîches (printemps-été). De quoi (se) faire plaisir !



●●● RDV une fois par mois pour la fabrication de tabliers, marmites norvégiennes, bananes, et autres créations

TOUJOURS PLUS DE CRÉATIONS

Crealoko, c'est un groupe de passionné-es, qui se réunit pour confectionner des objets en matériaux de récupération. Restes de tissus, chutes de laines, vieux rideaux, feuilles de papier, décors de Noël...

Tout ce qui passe entre leurs mains expertes devient création !

Les idées ne manquent pas et au fil des années, la gamme s'est étendue à l'infini, avec quelques stars, comme les tabliers japonais, les bananes et les marmites norvégiennes !

Nouveauté 2025 : le groupe se réunira désormais une fois par mois, les jours de grands marchés (premiers mardis du mois), de 10h à 17h, à Bon Rencontre.

Ces ateliers ouverts à tout le monde permettront, en fonction du calendrier, de réaliser ses propres créations avec l'aide des plus expérimentées, ou de préparer les objets qui seront ensuite vendus lors des marchés festifs de juillet et décembre, au bénéfice de l'association Tero Loko.

Plus d'infos : contact@teroloko.com



CAMPAGNE AMPHIBIENS 2025

ENI et la LPO Isère, démarrent très prochainement leur campagne amphibiens à Notre Dame de l'Osier.

Chaque année, de février à mars, les batraciens (crapauds, grenouilles, tritons et salamandres) quittent les bois pour retourner dans les zones humides pour la saison des amours.

Mais leur migration n'est pas sans danger, des milliers d'individus traversent les routes au risque de se faire écraser. Ces accidents trop nombreux peuvent avec le temps décimer des populations entières !

Pour éviter les écrasements, un passage à faune a été installé : ce grand tunnel, passant sous la route, permet aux amphibiens de traverser en toute sécurité.

Mais pour connaître l'état des populations et suivre leur évolution, des comptages sont toujours réalisés.

La campagne a lieu de février à avril (dates à venir).

Aucune qualification naturaliste n'est requise.

Venez découvrir et vous former à la reconnaissance des différentes espèces qu'il y a autour de chez nous.



●●● Notre commune est l'un des 6 sites de reproduction d'amphibiens suivis quotidiennement par la LPO et ENI

Vous avez envie de participer ?

Contactez l'association par mail : secretariat@enisere.fr

LA MONTAGNE GRONDE



●●● Une soixantaine de personnes étaient réunies à la salle des fêtes de l'Albenc pour créer l'association « La Montagne gronde », et soutenir les riverains et les agriculteurs impactés par l'éboulement de la carrière de La Rivière

Le 25 juillet 2024, un gigantesque éboulement a eu lieu sur la commune de La Rivière, recouvrant la plaine et des hectares de noyers. La route départementale, très fréquentée, a été ensevelie. La vie des riverains est depuis bien compliquée. La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été rejetée par l'État.

Constitués en collectif, des riverains et habitants cherchent depuis lors à comprendre ce qui s'est passé, et à éviter que cela ne se reproduise.

Le 30 janvier, ils se sont constitués en association, pour pouvoir accéder aux documents, et être mieux informés des avancées du dossier.

Contact : lamontagnegronde@yahoo.com



Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 27 02 25** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2025**Notre-Dame de l'Osier – Pays de Vinay**

- 02/02** **Visite guidée gourmande** à 15h30 au Grand Séchoir à Vinay. Embarquez pour un voyage singulier et gourmand au cœur du pays de la noix !
Visite guidée avec dégustation de 4 délices aux noix : plein tarif 7,50 € / réduit 6,50 € / moins de 10 ans 3 €. Réservation au 04.76.36.36.10
- 02/02** **Concert Mustaar** dans le cadre des Allées chantent au grand Séchoir à Vinay à 17h.
Un duo : Milena Jeliaskova, voix, guimbarde, percussions et Malik Adda, zarb, tars, percussions
Tout public, concert gratuit.
- 04/02** **Marché agrandi de producteurs et artisans locaux à Notre Dame de l'Osier**
- 07/02** Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux, à 14 h à la mairie.
- 08/02** Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, à 14h30 à la mairie.
- 08/02** « C'est pas du pipeau » soirée Café théâtre « Chez la Fernande » à 20h30 à Rovon.
Un spectacle musical et interactif où le public donne le ton et fait ses choix selon son humeur !
Présentée par la compagnie Les Popettes. Entrée 10€. Réservation au 06 45 88 89 15
- 09/02** **Concert et bal folk de la Chandeleur** à Saint Marcellin, à 16h à la salle polyvalente.
La chorale Interlude donne un concert, suivi d'un bal folk avec la troupe Talon-Pointe Trad'
Entrée gratuite. Vente de Crêpes et boissons sur place.
Contact : annick.rouselle@wanadoo.fr / 0476644736
- 15/02** **Soirée célibataires** à la salle des fêtes de l'Albenc à 19h.
Au programme, une boisson de bienvenue offerte mais aussi un repas savoureux comprenant salade gourmande, suprême de volaille, gratin dauphinois, fromage, tiramisu aux fruits rouges et café. Tarif : 25€ Réservation obligatoire au 06 70 50 27 14
La soirée dansante sera animée par MT Événementiel.
- 21/02** Rencontre du club de l'amitié à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux, à 14 h à la mairie.
- 22/02** Atelier d'Annie à Notre Dame de l'Osier : atelier couture, à 14h30 à la mairie.
- 23/02** Rencontre avec Léa Blain, **une femme entrée en résistance** à la salle des fêtes de St Quentin sur Isère, à 17h30. Récit conté par Sylvie Guignier. Un récit conté qui, comme un tissage, mêle l'histoire de Léa Blain, maquisarde, la Grande Histoire, qui nous est commune, et celle, locale, du Maquis du Vercors. Un récit qui dit l'engagement au féminin. Un récit qui raconte ce qui, dans l'adversité, tient l'humanité. Le meilleur de l'Homme. Après le récit, il sera possible d'échanger autour d'un verre.
- 26/02** **Mercredi des enfants : Fabrique ton savon** au Grand Séchoir de 15h à 17h. Emmanuelle Chat, la Savonnerie du Tilleul, propose aux enfants accompagnés d'un adulte, un moment d'apprentissage et de créativité autour du savon. Les enfants apprendront comment fabriquer un savon et recevront ensuite un document pour en faire à la maison en toute autonomie. Chaque enfant réalisera 2 savons qu'il pourra personnaliser en choisissant sa couleur et en le parfumant ou non. A partir de 6 ans - Duo Enfant / Parent. Tarif unique : 5 € - durée de l'atelier 2h
Nombre de places limité. Réservation obligatoire au 04.76.36.36.10.